

Les pays francophones se préparent à la 12 session de la CdP de la Convention climat

La 12^{ème} Conférence des Parties à la Convention (CdP-12) Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a ouvert ses travaux le lundi 6 novembre 2006 à Gigiri, le siège du PNUE à Nairobi, Kenya en même temps que ceux de la 2^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Les travaux qui dureront jusqu'au 17 novembre devraient permettre de déterminer les bases pour la mise en œuvre des décisions arrêtées à Montréal à l'occasion de la CdP-11, avec un intérêt marqué pour les questions touchant l'adaptation, le MDP et le transfert de technologies qui concernent tout particulièrement l'Afrique subsaharienne, Région hôte de la Cdp-12 et de la RdP-2. Les Parties poursuivront par ailleurs le processus de préparation des futures négociations sur la Convention et le Protocole. Ce processus lancé par la CdP-11 vise à recueillir les avis des Parties pour définir au mieux de leurs intérêts le cadre de ces négociations destinées au renforcement de la mise en œuvre de la Convention et de son Protocole.

La Francophonie a organisé en amont de cette manifestation, à travers son Institut de l'énergie et de l'environnement, un atelier préparatoire destiné aux délégués de ses pays membres. L'atelier a réuni une vingtaine de délégués dont l'ambassadeur de Suisse au Kenya.

Il a permis de faire le point des principaux enjeux de la CdP-12 et de la RdP-2 à travers les présentations suivantes :

- le [Guide du négociateur](#) préparé pour la circonstance. C'est le lieu d'indiquer que ce Guide a reçu un accueil extrêmement élogieux de la part des délégués;
- le processus global des négociations retraçant le chemin parcouru pour mieux situer le nouveau cycle qui s'ouvre en 2008 pour la conception du régime climatique post-2012;
- le processus de réflexion engagé par la CdP-11 pour construire le futur régime climatique, au-delà de 2012.*

Les échanges qui ont suivi entre les délégués ont porté sur ces informations et sur différents autres points à l'ordre du jour de la CdP-12 et de la RdP-2.

L'IEPF a par ailleurs fait part des réflexions qu'il a engagées pour mettre en place une Initiative francophone pour le climat (IFC) dont l'objectif est de construire avec les pays membres en développement les bases d'une participation efficace à la conception et à la mise en place du régime climatique post-2012. Il a annoncé l'atelier qu'il prévoit organiser au premier trimestre de 2007, atelier dont le principal objectif est de donner un contenu opérationnel à cette initiative.

Les travaux se sont terminés par un rappel motivé des deux autres rencontres que l'IEPF prévoit d'organiser dans le cadre de la CdP-12. La première (8 novembre 2006) portant sur l'Initiative francophone de partenariat pour le MDP dressera le bilan de cette initiative lancée en avril 2005. La seconde (16 novembre 2006) regroupera les Ministres et Chefs de délégation participant au segment de haut niveau de la CdP-12.

Pour information :

Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), 56, rue Saint-Pierre, 3e étage, Québec (Québec), G1K 4A1, Canada, Téléphone: (418) 692-5727 / Télécopieur : (418) 692-5644 / iepf@iepf.org / www.iepf.org

* Vous pouvez accéder à trois communications faites à cet atelier, en cliquant sur les liens suivants :

- [CdP-12 et CdP/RdP-2 : Guide du négociateur, par Frédéric Gagnon-Lebrun, EcoRessources Consultants](#) ,
- [L'avenir du Protocole de Kyoto. Introduction à COP 12, par Pierre Radanne](#) ,
- [Négociations sur la Gouvernance Internationale du Climat post 2012. Enjeux et Options, par Mamadou Kone, Consultant.](#)